INVESTIR AU CAMEROUN

Mars 2016 - N° 47

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Le Cameroun dans les classements internationaux

Louis Paul Motazé : « *Le mieux pour nous est de nous demander ce qu'on va tirer des APE* »

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Au-delà des classements, les réalités du Cameroun

Certains statisticiens s'appuient usuellement sur les chiffres distillés par des cabinets d'études, souvent sur la base de critères erronés et subjectivistes. Contrairement à ces derniers, les investisseurs sondent les données économiques révélées par des organismes internationaux crédibles et se rendent sur le terrain pour explorer les filières susceptibles d'être exploitées. Sans doute, la seconde option est la meilleure façon de sonder les performances d'une économie et d'apprécier soi-même le niveau de risque que contiennent les placements financiers au Cameroun, baptisé « *l'Afrique en miniature* » par les géographes. Notre sujet ne porte pas sur le classement de ceux qui font les classements ; mais, nous conseillons aux investisseurs d'autres approches exogènes, plutôt que de se fier exclusivement aux statistiques, aux arithmétiques et aux mathématiques. Et même sur cette base de données chiffrées, est-il besoin de souligner que le Cameroun se porte bien, et que ce pays en chantier n'arrête pas d'améliorer son score sur les tableaux de bord de tous les organismes internationaux ?

Jadis, en 1998 et 1999, bien qu'une certaine organisation non gouvernementale ait indexé le Cameroun comme le pays le plus talé, l'Etat ne s'est pas résigné aux jérémiades, mais a saisi cette accusation pour améliorer ses performances, notamment en intensifiant la lutte contre la corruption et contre l'inertie ; en améliorant le climat des affaires, en créant des entités propices à booster les investissements ; en se lançant dans de grands travaux et dans le développement des infrastructures ; en s'attaquant de plein fouet au chômage par l'exploitation des trésors qu'offre son sol (l'agriculture, la pêche et l'élevage) autant que celle des richesses contenues dans son sous-sol (gisements de fer, cobalt, nickel, diamant…) ; *last but not least*, en détournant sa jeunesse dynamique de la fonction publique et en l'orientant vers les retombées bénéfiques de l'économie numérique. Au *finish*, les résultats économiques et les belles performances du Cameroun relèvent presque du miracle et sont, pour ainsi dire, comparables aux exploits des dragons d'Asie : un taux de croissance stable et assuré au-delà de 6,4%, une économie diversifiée rassurée par les bonnes recettes fiscales et douanières. Il faut l'avouer, le Cameroun est sur les bons rails de la croissance irréversible.

Cette remarquable performance économique du Cameroun, que lui envient plusieurs pays, lui vaut non seulement l'attention renouvelée des investisseurs étrangers, mais, surtout, l'amélioration constante de son classement économique et humain sur tous les tableaux annuels que confectionnent les organismes internationaux les plus crédibles de la planète. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) classe le Cameroun au 23ème rang africain et à la 153ème place mondiale du développement humain. Ce classement ne tient toutefois pas compte de la mise à disposition imminente de 10 000 logements sociaux dans plusieurs villes du pays et encore moins de l'augmentation des allocations familiales de 55%, décrétées par le président Paul Biya en janvier 2016, de la maîtrise de l'inflation à 33%, de l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales, passées de 15 à 20 ans, en sus de l'amélioration des pensions des retraités, de la baisse des prix du carburant à la pompe, etc… Tout ce qui vient d'être énuméré nous conduit à une certitude : l'année prochaine, à la fin 2016, le Cameroun améliorera sa position au classement sélectif du PNUD. Un autre classement, qui interpelle le climat des affaires et la parfaite collaboration entre le secteur public et le secteur privé, est le classement Doing Business 2016 de la Banque mondiale, où le Cameroun pointe à la 172ème place sur 189 pays, alors qu'en 2015, le pays figurait au 158ème rang. Des efforts sont en cours et l'indice de perception de la corruption est en net recul pour le Cameroun. Transparency International a classé 167 pays, le Cameroun arrive au 34ème rang sur le continent africain et au 130ème rang au niveau mondial. Il y a quinze ans, ce classement était calamiteux. En outre, le Cameroun progresse nettement dans le classement qui le place parmi les treize pays honorés par la FAO pour avoir atteint le premier OMD (objectifs du millénaire pour le développement) avant 2015. C'est un mérite, et ce n'est pas tout : le Cameroun fait mieux et gagne deux places au classement 2015 des économies les plus compétitives du WEF (World Economic Forum)… Comme les nombreux lecteurs de notre magazine peuvent le constater, les efforts du Cameroun ne sont pas vains.

En outre, le FMI (Fonds monétaire international), à travers sa patronne, Christine Lagarde, a récemment reconnu la bonne santé de l'économie camerounaise, tout en demandant aux pays de la Cemac de s'inspirer de la diversité et de la rigueur qui sous-tendent les pôles de recettes développés au Cameroun. Le pays des *Lions indomptables* a fière allure et se positionne dans le peloton des nations qui présentent les meilleures chances d'atteindre les OMD à l'échéance fixée en 2035.

AU SOMMAIRE

FOCUS

08 • Classements internationaux : un miroir pour mieux s'ajuster

09 • Résilience aux chocs extérieurs : le Cameroun carbure malgré la crise pétrolière

09 • Développement humain : 23ème africain et 153ème au monde, selon le PNUD

10 • Le Cameroun parmi les treize pays honorés par la FAO pour avoir atteint le premier OMD avant 2015

10 • Liberté économique : la locomotive de la Cemac s'incline devant le Gabon

11 • Corruption : les efforts consentis tardent à produire des résultats probants

11 • Doing Business : des avancées, mais surtout des reculades

12 • Le Cameroun gagne deux places au classement 2015 des économies les plus compétitives du WEF

12 • Libre circulation des Africains : la barrière du visa dénoncée par la BAD

LEADER DU MOIS

34 • Mbemi Nyankga devient le premier DG de la Sonatrel, le transporteur public de l'électricité

INTERVIEW

13 • Louis Paul Motazé : « *Si nous voulons renforcer notre résilience, nous devons produire plus et mieux, et faire un effort de transformation* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU, Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 17 19

AGRO P 20 21

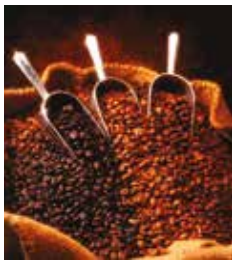

FINANCE P 22 23

TELECOMS P 24 25

ENERGIE P 26 28

INDUSTRIE P 29 30

TRANSPORTS P 31 32

MINES P 33

CASTING

EDGAR ALAIN MEBE NGO'O

Le 23 janvier 2016, Camair Co, le transporteur aérien public du Cameroun, a lancé dans le ciel, notamment entre les villes de Douala et de Yaoundé, les deux aéronefs chinois MA 60 acquis par l'Etat auprès de la société Avic International. A bord de l'un de ces avions, le ministre camerounais des Transports, Edgard Alain Mebe Ngo'o, et l'ambassadeur de Chine au Cameroun, Wei Wenhua, qui ont ainsi tenu à rassurer les futurs passagers sur la fiabilité de ces aéronefs.

En effet, au lendemain de l'annonce de leur achat, puis de leur réception en avril 2015, une certaine opinion a remis en cause la fiabilité de ces aéronefs, provoquant quelques réticences de l'Autorité aéronautique nationale à délivrer des certifications conditionnant la mise en service des MA 60. Au final, le directeur général de l'Autorité aéronautique sera limogé en décembre 2015, quelques jours seulement après une annulation du vol inaugural des MA 60, qui ont finalement pris les airs le 23 janvier dernier.

HENRI EYÉBÉ AYISSI

Les localités de Nobolen et de Balamba, toutes situées dans la région du Centre du Cameroun, abriteront bientôt deux centres d'incubation d'entrepreneurs agricoles avec le concours du Fonds international de développement agricole (FIDA), a-t-on appris au cours de la récente visite au Cameroun du directeur régional de cet organisme, Ides De Willebois.

Ces centres qui seront mis en place dans le cadre du Programme de promotion de l'entreprenariat agropastoral des jeunes (PEA-JEUNE), a fait savoir le ministre camerounais de l'Agriculture, Henri Eyebe Ayissi, permettront aux jeunes d'êtres aguerris dans les activités agropastorales et la transformation des produits. Selon nos sources, pas moins de 4000 hectares sont déjà disponibles pour l'implémentation de ces projets, qui sont en droite ligne des ambitions du gouvernement camerounais de transiter vers une agriculture dite de seconde génération.

THÉODORE NSANGOU

Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise de patrimoine dans le secteur de l'électricité au Cameroun, s'est doté d'une enveloppe budgétaire destinée aux investissements et au suivi de projets, d'un montant de 65,6 milliards de francs Cfa pour le compte de l'année 2016, a-t-on appris dans un communiqué officiel ayant sanctionné le conseil d'administration de l'entreprise tenu le 21 janvier dernier.

Parmi les projets que conduira EDC, entreprise dirigée par Théodore Nsangou, l'on retrouve l'achèvement des travaux de construction du barrage réservoir de Lom Pangar, le plus grand jamais construit dans le pays, dont la livraison est prévue pour juillet 2016 ; ainsi que la construction d'une usine de pied d'une capacité de production de 30 MW. Est également prévu cette année, le lancement des travaux de construction d'une ligne de transport d'électricité longue de 120 km, afin d'alimenter les villages de la région de l'Est en électricité.

MINETTE LIBOM LI LIKENG

Selon les estimations du Ministère camerounais des postes et télécoms, plus de 220 opérateurs exerçant les activités de messagerie et de transfert d'argent sur le territoire national sont hors-la-loi. « *Cela nuit à la qualité de service pour le consommateur et porte atteinte aux intérêts de l'Etat* », a indiqué la ministre des Postes et Télécoms, Minette Liboim Li Likeng, au cours d'une réunion de concertation organisée le 13 janvier à Yaoundé, en vue de l'assainissement de ce secteur.

A la vérité, a-t-on appris, en dehors de Campost, l'opérateur postal public, la quasi-totalité des entreprises de messagerie et de transfert d'argent qui essaiment dans les villes camerounaises n'ont pas encore satisfait aux exigences de la réglementation en vigueur. Même si de nombreux opérateurs ont effectivement déposé des dossiers auprès des services compétents, apprend-on, seulement treize d'entre eux ont déjà reçu des « *autorisations provisoires* » d'exercer.

LUCAS ABAGA NCHAMA

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Lucas Abaga Nchama, et le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Abbas Mahamat Toli, ont signé le 19 janvier 2015 à Yaoundé, la capitale camerounaise, un ensemble « *d'actes relatifs à l'appui de la BEAC à la BDEAC, pour le financement de projets de développement* » dans les pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et Tchad).

D'un montant total de 400 milliards de francs Cfa, les ressources mises à la disposition de la BDEAC par la BEAC sont de trois ordres : l'ouverture d'un compte courant d'associés de 240 milliards de francs Cfa décaissable en trois ans, dans l'optique de renforcer les fonds propres de la BDEAC ; le décaissement de 13 milliards de francs Cfa au titre de « *libération anticipée du capital appelé* » ; et le relèvement du plafond de refinancement des crédits octroyés par la BDEAC à sa clientèle de 50 à 150 milliards de francs Cfa.

PERRIAL JEAN NYODOG

La société Tradex, filiale de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) que dirige Perrial Jean Nyodog, réaménage actuellement 25 boutiques (25 autres boutiques suivront dans le cadre d'une seconde phase) situées dans ses stations-services des villes de Yaoundé, Edéa et Douala, a-t-on appris officiellement. Ces aménagements, apprend-on, permettront de doter ces boutiques de connexion internet (wifi) et d'un espace café baptisé Trad'café.

Tradex deviendra ainsi le premier réseau à mettre à la disposition de ses clients la connexion internet dans ses stations-services, les espaces cafés étant déjà disponibles depuis plusieurs mois chez des concurrents tels que Total et Oilybia. Tradex revendique un réseau global de 78 stations-services dans la zone Cemac, dont 56 au Cameroun, 20 en République centrafricaine et deux au Tchad.

Classements internationaux : un miroir pour mieux s'ajuster

1998. Une onde de choc traverse tout le Cameroun. Et pour cause, une ONG internationale, jusqu'ici inconnue dans le pays, classe ce modeste Etat de l'Afrique centrale sur la première marche du lugubre podium des pays les plus corrompus au monde. Rebelote en 1999. C'est de nouveau le tollé général. Les autorités publiques crient à un complot de Transparency International, mais n'hésitent pas, à partir de cet instant, à prendre des mesures visant à ôter au pays cette étiquette très peu reluisante.

Des mois plus tard, une campagne nationale de lutte contre la corruption est lancée. En plus d'une sensibilisation grand public sur les méfaits de ce fléau, l'une des composantes de cette vaste campagne est la création dans tous les services publics et parapublics de cellules de lutte contre la corruption. Dans la foulée, voit le jour la Commission nationale anticorruption, organisme spécialement dédié à la lutte contre ce phénomène.

Choisi à dessein, cet exemple montre à suffire que les classements internationaux, quels qu'ils soient, ne sont jamais regardés avec indifférence dans les pays, même si les autorités publiques les critiquent généralement lorsqu'ils leurs sont défavorables. D'ailleurs, ces mêmes autorités – et c'est le cas au Cameroun – n'hésitent pas souvent à les brandir en guise de preuves, lorsqu'ils leurs sont favorables.

C'est qu'à la vérité, loin d'être des instruments de chantage ou de destruction de l'image, comme certains ont tendance à le penser, de nombreux classements internationaux sont une sorte de miroir permettant aux gouvernants de mieux apprécier la portée des décisions prises dans le cadre de la gestion de la cité. Et de les réajuster, au besoin, dans l'intérêt du bien-être de tous.

Généralement publiés de façon éparse et par diverses entités réputées ou quasi anonymes, il est souvent difficile de trouver dans une même somme, ces différents hit-parades sur un même pays et sur une même période. C'est ce défi que nous tentons de relever dans le présent dossier, en nous appesantissant sur le cas du Cameroun. Non sans rendre hommage aux progrès enregistrés par ce pays à coup d'efforts, et non sans avoir dénoncé les reculades observées, lesquelles sont consécutives à certaines contraintes plus ou moins difficiles à lever.

Brice R. Mbodiam

Résilience aux chocs extérieurs : le Cameroun carbure malgré la crise pétrolière

Le cabinet américain Frontier Strategy Group a publié, au mois de février dernier, son classement 2016 des pays par rapport à leur résilience aux chocs extérieurs. Selon le cabinet américain, le Cameroun arrive au 21ème rang en Afrique subsaharienne. Le pays est surtout le numéro un de la zone Cemac (communauté de six pays, dont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la Centrafrique) dans ce classement, devant le Gabon (24ème).

Une fois de plus dominé par Maurice et le Cap-Vert, qui sont décidément les superstars africaines des différents classements internationaux depuis l'année dernière, ce hit-parade vient confirmer les propos tenus par la Directrice générale du Fmi, Christine Lagarde, au cours de sa première visite au Cameroun du 7 au 9 janvier 2016.

En effet, l'on se souvient que Mme Lagarde s'était félicitée des « *très bons résultats* » affichés par l'économie camerounaise, grâce notamment à une « *bonne résilience face au double choc* » qu'est la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram, qui sévit dans l'Extrême-Nord du Cameroun à coups d'attaques armées et d'attentats suicides depuis plusieurs mois ; et la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, dont les recettes constituent 25% de l'enveloppe budgétaire nationale.

Pour preuve, selon le FMI, alors que la zone Cemac a affiché un taux de croissance global de 2% en 2015 (en 2016, l'on devrait atteindre 3,5% selon les prévisions actuelles, ndlr), cet indicateur au Cameroun a cumulé « *à presque 6% au cours de ces deux dernières années* », a souligné la directrice générale du FMI lors de son passage au Cameroun.

Développement humain : 23ème africain et 153ème au monde, selon le PNUD

Selon le rapport 2015 sur le développement humain dans le monde, qu'a récemment rendu public le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Cameroun est classé 153ème sur 188 pays dans le monde, et arrive au 23ème rang en Afrique sur les 53 pays que compte le continent noir.

Fait marquant, le Cameroun, qui est présenté comme la locomotive économique de la zone Cemac, arrive derrière deux autres pays membres de cet espace communautaire à six pays. Il s'agit d'abord du Gabon, classé 8ème en Afrique et 110ème dans le monde. Par ailleurs, ce pays fait partie des quatorze pays africains (le seul dans la zone Cemac) figurant dans le groupe des pays moyennement développés, selon le PNUD.

Ensuite, le Cameroun arrive derrière la Guinée équatoriale, le nouvel El Dorado pétrolier de la zone Cemac. Classé 14ème sur le continent et 138ème dans le monde, la Guinée équatoriale est cependant le pays présentant la différence la plus importante entre le revenu brut par habitant et l'indice de développement humain (IDH) ; révélant ainsi une inégalité criarde dans la répartition des richesses dans le pays.

Les trois premières places au classement africain sont occupées par

Maurice, les Seychelles et l'Algérie. L'Afrique du Sud et le Nigeria, respectivement 2ème et première économie du continent, arrivent respectivement en 9ème et 22ème position en Afrique.

Le Cameroun parmi les treize pays honorés par la FAO pour avoir atteint le premier OMD avant 2015

Le 8 juin 2015 à Rome, en Italie, l'alors ministre camerounais de l'Agriculture, Essimi Menyé (il a été remplacé le 2 octobre 2015), a reçu des mains du directeur général de la FAO, le Brésilien Graziano da Silva, un diplôme en guise de reconnaissance de la performance du Cameroun, qui a réussi à atteindre le premier Objectif du millénaire pour le développement (OMD) avant l'échéance de 2015. Cet OMD consistait, souligne la FAO, à réduire la proportion de personnes frappées par la faim.

Au total, ce sont treize pays qui ont ainsi été honorés dans le monde. Il s'agit du Cameroun, de l'Ethiopie, du Gabon, de la Gambie, de l'île Maurice, de la Mauritanie, du Brésil, de l'Iran, du Kiribati, de la Malaisie, du Mexique, des Philippines et de l'Uruguay. « *Vous avez surmonté de grands défis dans des conditions économiques mondiales et des environnements politiques difficiles* », avait indiqué le DG de la FAO fin 2014, en dévoilant la liste des pays concernés par cette reconnaissance.

Parmi les treize pays susmentionnés, souligne la FAO, trois d'entre eux, dont le Cameroun, ont poussé la performance plus loin en réalisant l'objectif le plus difficile du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, à savoir : « *Réduire de moitié le nombre absolu de sous-alimentés à l'horizon 2015* ».

Tout en félicitant ces pays pour leur parcours dans la lutte contre la faim, M. Da Silva a tenu à rappeler que bien que « *les progrès en vue de l'éradication de la faim dans le monde au cours des dix prochaines années prennent de l'ampleur, il reste encore beaucoup à faire. Car 805 millions de personnes continuent de souffrir de sous-alimentation chronique* ». Pour rappel, à ce jour, seul 63 pays ont pu atteindre le premier OMD, tandis qu'ils ne sont que 25 Etats à avoir relevé le défi du Sommet mondial de l'alimentation de 1996.

Liberté économique : la locomotive de la Cemac s'incline devant le Gabon

Le think-tank américain Heritage Foundation et le Wall Street Journal ont récemment publié le classement 2016 de l'indice de liberté économique dans le monde, qui mesure depuis 1995 la liberté économique dans les pays, en s'appuyant sur des critères tels que la protection des droits de propriété, la taille de l'Etat, la politique budgétaire et monétaire et la lutte contre la corruption.

Sur ce classement de 178 pays, le Cameroun pointe au 29ème rang en Afrique et au 130ème dans le monde. Dans la zone Cemac, le Cameroun est devancé par le Gabon, classé 15ème en Afrique et 105ème économie la plus libre dans le monde.

Toujours à l'échelle de la Cemac, le Tchad, la Centrafrique, la Guinée équatoriale et la République du Congo figurent parmi les six économies les moins libres du continent noir, juste derrière l'Erythrée et le Zimbabwé, les deux bons derniers de ce classement à l'échelle africain.

Selon Heritage Foundation et le Wall Street, les économies les plus libres en Afrique pour 2016 sont celles de l'île Maurice, du Botswana et du Cap-Vert. Fait marquant : Maurice devance même des pays industrialisés tels que l'Allemagne et le Japon.

Corruption : les efforts consentis tardent à produire des résultats probants

Selon l'indice de perception de la corruption dans le monde en 2015, à travers laquelle l'ONG Transparency International a classé 167 pays, le Cameroun arrive au 34ème rang sur le continent africain, et au 130ème au niveau mondial. Mathématiquement donc, le pays figure dans le top 40 des pays les plus corrompus au monde.

Comparé à la fin des années 90, le Cameroun a fait beaucoup de progrès dans ce classement, qui avait à deux reprises, en 1998 et 1999, fait du pays le champion du monde de la corruption. Cette distinction très peu reluisante avait alors induit une accentuation de la lutte contre ce fléau dans le pays, avec la mise en place d'organismes spécialisés.

C'est ainsi que virent le jour la Commission nationale anticorruption (CONAC), l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF), la Chambre des Comptes, etc. Dans le même temps, la redynamisation

des services du Contrôle supérieur de l'Etat a conduit au lancement de l'opération Epervier, avec à la clé des dizaines d'anciens ministres et directeurs généraux emprisonnés pour détournements de deniers publics.

Au demeurant, bien que le phénomène de la corruption au Cameroun soit en net recul par rapport aux années 90, ce fléau social demeure l'une des plus grosses entraves au développement socio-économique du pays. Par exemple, dans son rapport d'activités de l'année 2013, rendu public en fin d'année 2015, la CONAC reconnaît que « *l'année 2013 a connu l'évolution et la sophistication des techniques de corruption* » dans le pays.

Selon de nombreux hommes politiques et acteurs de la société civile nationale, la lutte contre la corruption au Cameroun ne devrait prendre un nouveau tournant décisif que grâce à l'entrée en vigueur effective de l'article 66 de la constitution sur la déclaration des biens, dont l'application est attendue depuis 1996.

Doing Business : des avancées, mais surtout des reculades

Au classement Doing Business 2016, publié par la Banque mondiale, le Cameroun pointe à la 172ème place sur 189 pays, alors que le pays figurait au 158ème rang un an plus tôt. Le pays dégringole donc dans ce classement mondial des pays dans lesquels l'environnement des affaires est propice aux investissements.

Globalement, précise le rapport Doing Business 2016, au Cameroun, les procédures administratives imposées aux opérateurs économiques sont toujours jugées longues, le transfert de propriété et l'exécution des contrats sont tracassiers, le pays n'est pas encore un mastodonte du commerce transfrontalier et, surtout, il n'est toujours pas aisé pour les entreprises de se raccorder à l'électricité.

Sur ce dernier critère, le Cameroun est véritablement à la traîne, puisque, apprend-on, c'est sur cet indicateur que les pays africains ont le plus fait des progrès ces dernières années. En effet, souligne le rapport Doing Business 2016, sur les 32 réformes à travers le monde sur cet indicateur, quatorze ont été mises en place en Afrique subsaharienne, avec une mention spéciale pour le Kenya et l'Ouganda.

Le Cameroun gagne deux places au classement 2015 des économies les plus compétitives du WEF

Le Cameroun est la 114ème économie la plus compétitive au monde, parmi les 140 pays évalués cette année par le World Economic Forum (WEF). Le pays, qui gagne ainsi deux places par rapport à l'année dernière, arrive cependant derrière le Gabon (103ème), première nation d'Afrique centrale dans ce classement 2015-2016.

Cependant, souligne le WEF, le Cameroun devance de dix places le Nigeria (124ème), qui est la toute première économie du continent noir. Au plan africain, comme ce fut déjà le cas l'année dernière, l'économie la plus compétitive en Afrique demeure celle

de l'île Maurice, suivie de celle de l'Afrique du Sud, la 2ème puissance économique du continent.

Depuis trois ans, le Cameroun stagne dans ce classement devenu le principal baromètre de la compétitivité des économies dans le monde, le pays se contentant depuis lors de légères avancées ou reculades de deux à trois places au classement général.

A l'origine de cette stagnation, apprend-on, les écueils liés à l'environnement institutionnel régissant les affaires, l'insuffisance des infrastructures, les inadéquations formations-emplois, ainsi que le déficit énergétique, que le pays est sur le point de réduire grâce au lancement de plusieurs projets de construction de barrages depuis bientôt cinq ans.

Libre circulation des Africains : la barrière du visa dénoncée par la BAD

L'Afrique centrale est, avec l'Afrique du Nord, parmi les régions du continent les plus fermées à la libre circulation des Africains. C'est ce que révèle une étude coréalisée par la Banque africaine de développement (BAD) et le cabinet américain McKinsey.

Selon cette étude publiée en février 2016, tous les six pays de la zone Cemac pointent à la queue du classement, le Cameroun (44ème sur 52 pays), qui figure dans le Top 10 des pays les plus fermés, est même devancé par le Congo (37ème), la République centrafricaine (38ème) et le Tchad (40ème). Bon dernier de ce classement, ex-aequo avec Sao Tomé et l'Egypte, la Guinée équatoriale (52ème) arrive juste à deux marches derrière le Gabon (50ème).

A en croire les auteurs de l'étude, l'analyse du degré de libre circulation s'est faite en fonction de l'obligation d'obtenir ou pas un visa avant d'accéder à un pays du continent, et la possibilité d'obtenir son visa à l'entrée d'un pays donné. Résultat des courses, souligne l'étude, un Africain a besoin de visa pour se rendre dans 55% des pays africains, alors qu'un Nord-Américain n'a besoin de visa que dans 45% de ces mêmes pays. Et les Africains peuvent obtenir leur visa à l'arrivée dans 25% des pays africains, contre 35% pour les Nord-Américains.

Cette fermeture des frontières africaines aux Africains – à laquelle il faut soustraire les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est, qui administrent aux autres Africains une belle leçon de libre circulation en alignant plus de 70% des pays dans le top 20 des nations les plus ouvertes – est une entrave grave au développement du tourisme et, surtout, du commerce intra-africain, souligne l'étude.

Louis Paul Motazé : « *Si nous voulons renforcer notre résilience, nous devons produire plus et mieux, et faire un effort de transformation* »

Le ministre camerounais de l'Economie explicite les raisons pour lesquelles le pays résiste plus que les autres Etats membres de la Cemac au choc pétrolier actuel, aborde la question des APE, des incitations à l'investissement privé, et explore les voies d'une véritable industrialisation du Cameroun.

Louis Paul Motazé, ministre camerounais de l'Economie : « *Notre chef de l'Etat avait déjà pris des décisions futuristes en 1990, avec le vent des lois sur les libertés, y compris sur la liberté des affaires, la liberté d'entreprendre.* »

Investir au Cameroun : Dans son allocution de fin d'année, le chef de l'Etat a de nouveau stigmatisé les lenteurs administratives, qui sont parmi les freins au développement économique du Cameroun. A votre avis, pourquoi est-il si difficile de lutter contre les lenteurs administratives, qui freinent par exemple l'industrialisation du pays ?

Louis Paul Motazé : Je vais vous raconter une anecdote qui va vous surprendre. L'année dernière au mois de mars, j'ai assisté, avec les ministres de l'Economie, à un forum à Genève. J'y ai rencontré un ancien Premier ministre de Bulgarie, je crois, qui était venu faire un exposé sur le *Doing Business*. Notamment sur les efforts que son pays avait faits à l'époque, pour gagner 40 points dans ce classement. Nous avons essayé de parcourir l'ensemble des décisions prises par ce pays à cette époque-là, et nous nous sommes rendu compte que le chef de l'Etat camerounais avait déjà pris ces mêmes décisions en 1990.

Notre chef de l'Etat avait déjà pris des décisions futuristes en 1990, avec le vent des lois sur les libertés, y compris sur la liberté des affaires, la liberté d'entreprendre. Par exemple, lorsqu'un opérateur économique sollicitait un agrément, au lieu d'attendre indéfiniment de

l'obtenir, c'est l'administration qui avait un délai pour se prononcer. Passé ce délai, l'accord était tacite. Mais, qu'est-ce que l'administration a fait ? Elle n'a pas cru devoir s'arrimer à ces nouvelles décisions, au prétexte qu'elle risque de perdre son pouvoir.
Donc, nous avons effectivement une administration qui est lourde, mais cela a également ses avantages. Cela permet, par exemple, de suivre et de respecter les procédures. Vous savez, quand il n'y a pas des procédures, c'est un peu la porte ouverte aux dérives. Mais, quand les procédures sont longues et rébarbatives, ça peut effectivement poser un certain nombre de problèmes.

IAC : En 2013, une loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun a été votée par l'Assemblée nationale. Mais, si l'on en fait le bilan aujourd'hui, force est de constater que les avantages qu'elle induit sont accordés à des opérateurs économiques dont les projets ne sont toujours pas jusqu'ici implémentés…
LPM : Est-ce que vous savez que cette loi est critiquée ? Lors de son récent passage au Cameroun, Mme Lagarde, la DG du FMI, a dit qu'il n'y a pas que cela à faire ! Depuis longtemps, le gouvernement a compris qu'il fallait prendre un certain nombre de mesures visant à inciter les investisseurs à s'installer au Cameroun et il a, de ce fait, concocté la loi de 2013. Après, il y a un courant de pensée selon lequel le gouvernement a accordé trop d'avantages aux investisseurs dans le cadre de cette loi. Voilà ce qui est critiqué dans la loi de 2013 ! Bref, le gouvernement camerounais fait des efforts pour attirer les investissements dans le pays. Et dieu merci, cela commence à produire des résultats, puisque beaucoup de conventions ont déjà été signées dans le cadre de cette loi. Des entreprises s'installent et il est question d'en attirer davantage.

Pour ce qui est de cette loi, nous nous sommes dit qu'au lieu de percevoir les recettes dès le départ, ce qu'on appelle la fiscalité de porte, il vaut mieux laisser d'abord l'activité se créer et percevoir les recettes plus tard. C'est un modèle qui a fait ses preuves ailleurs, notamment à Dubaï ou encore à l'île Maurice.
L'autre modèle c'est de se dire, surtout à l'heure actuelle où les prix des matières premières (dont le pétrole) sont en baisse, qu'il faut davantage mobiliser les recettes non pétrolières, parmi lesquelles on retrouve les impôts et les taxes. Ce modèle a également ses défenseurs, parmi lesquels Mme la DG du FMI, puisque c'est cette thèse qu'elle a défendue lors de sa visite au Cameroun.
Ces deux modèles ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Mais, au Cameroun nous avons besoin d'attirer les investisseurs. Maintenant, peut-être qu'il est

Louis Paul Motazé, ministre camerounais de l'Economie : « *Les premiers produits qui vont faire l'objet de libéralisation ne sont pas des produits qui entrent en concurrence avec les produits fabriqués localement.* »

important d'améliorer le ciblage des bénéficiaires de cette loi, parce que l'inconvénient d'avoir quelque chose de général est que tout le monde peut en bénéficier, y compris ceux qui n'en n'ont forcément pas besoin.

IAC : Vous semblez toujours optimiste lorsque vous évoquez la question des APE entre le Cameroun et l'Union européenne. Qu'est-ce qu'il y a de positif dans ces accords, alors que le Cameroun va ouvrir à 80% ses frontières aux produits des pays nettement plus industrialisés ?

LPM : Vous savez, je pense qu'il faut être positif dans la vie. Au lieu de pleurer ou de critiquer, je pense que le mieux pour nous et de nous poser la question de savoir ce qu'on va tirer des APE**.** On n'a pas suffisamment dit que les 80% dont vous parlez sont progressifs. Il y a un calendrier de démantèlement. Et je crois me rappeler que la première phase de ce démantèlement concerne les produits qui sont importants pour nous, notamment les équipements, qui serviront à moderniser notre économie.

Si aujourd'hui vous apprenez, par exemple, que vous pouvez acheter un véhicule qui coûtait 30 millions à 12 millions FCFA parce que les frais de douane ne s'appliquent plus, dites-moi si c'est une mauvaise ou une bonne chose ! Les premiers produits qui vont faire l'objet de libéralisation ne sont pas des produits qui entrent en concurrence avec les produits fabriqués localement. Ce sont davantage des produits qui vont nous aider à mieux fabriquer les nôtres.

Donc, il vaut mieux se dire que les APE, comme toute médaille, ont leur revers, mais intéressons-nous au bon côté de la médaille. Plus nous allons bien exploiter les APE, parce que nous allons importer à moindre coût des équipements qui nous coûtent jusqu'ici trop cher à l'importation, plus nous deviendrons compétitifs.

« Nous avons une économie un peu plus diversifiée que les autres. Le Cameroun n'est pas que producteur-exportateur de pétrole. D'ailleurs, vous savez que nous ne sommes qu'un petit producteur. Notre tissu économique plus diversifié nous a donc permis de résister à ce choc. »

Le second avantage des APE c'est l'ouverture des marchés. Nous avons des choses à vendre. Et l'Union européenne se propose de nous ouvrir son marché sans contingentement. De ce point de vue, le problème est que c'est notre production qui risque d'être insuffisante alors que des marchés nous sont ouverts. Comme l'Agoa avec les Américains, les APE sont une possibilité qui nous est offerte d'exporter.

Ma conviction, c'est qu'aucun pays au monde ne s'est développé en s'enfermant derrière les barrières douanières. Si vous en avez un, montrez-le moi ! J'ai presqu'envie de vous dire qu'ailleurs, la douane n'est pas tellement considérée comme une

source de recettes. La douane est considérée comme un instrument de politique industrielle.

IAC : Jusqu'ici, l'économie camerounaise résiste plutôt bien à la baisse des cours du pétrole à l'international et à Boko Haram, qui a imposé les dépenses imprévues au Trésor public. Quels mécanismes ont été mis en place au sein du gouvernement pour asseoir cette résilience ?

LPM : D'abord, il faut savoir pourquoi le Cameroun a mieux résisté jusqu'ici. C'est parce que nous avons une économie un peu plus diversifiée que les autres. Le Cameroun n'est pas que producteur-exportateur de pétrole. D'ailleurs, vous savez que nous ne sommes qu'un petit producteur. Notre tissu économique plus diversifié nous a donc permis de résister à ce choc. Mais, cela veut également dire que si nous voulons renforcer cette résilience, nous devons également renforcer cette diversification, parce que, hélas, elle est encore fragile.

Elle est encore fragile parce que même si nous ne produisons pas que du pétrole, nous demeurons dans cette sorte de division du travail dans laquelle nos pays sont des producteurs de matières premières, tandis que d'autres sont des producteurs de richesses, si je peux dire. Pas que les matières premières ne sont pas des richesses, mais je veux dire que nos matières premières sont enrichies ailleurs.

Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux, premièrement, renforcer notre production au niveau du primaire ? Deuxièmement, il faut passer à l'industrialisation. Et l'industrialisation, c'est la transformation. Pour me résumer, si nous voulons renforcer notre résilience, nous devons produire plus et mieux, et faire un effort de transformation sur place de tout ou d'une partie des matières premières que nous produisons. Et cela est possible. Cela permet de créer la richesse sur place. Après cela, même si la tonne de cacao baisse sur le marché international, une bonne partie de la production est transformée sur place et crée de la richesse.

Louis Paul Motazé, ministre camerounais de l'Economie : « *Ma conviction, c'est qu'aucun pays au monde ne s'est développé en s'enfermant derrière les barrières douanières.* »

Nous pensons que c'est une voie essentielle, et je peux deviner que c'est la raison pour laquelle le chef de l'Etat a parlé de l'industrialisation dans son discours de fin d'année à la Nation. De ce point de vue, il y a un travail qui se fait en ce moment au Ministère de l'industrie, et qui consiste à mettre sur pied un schéma directeur de l'industrialisation au Cameroun.

Par ailleurs, à partir de cette année, il faut que le Ministère de l'économie redevienne le ministère qui s'occupe des opérateurs économiques, qui ne sont pas seulement des entreprises publiques mais aussi des entreprises privées. Nous devons essayer de comprendre leurs problèmes et de les accompagner.

IAC : Lors de sa récente visite au Cameroun, Christine Lagarde, la DG du FMI, a conseillé aux Etats pétroliers de revoir à la baisse les projets de développement trop ambitieux, pour faire face à la baisse des cours mondiaux du brut. Le Cameroun, qui subit ce phénomène et conduit un vaste programme de construction des infrastructures depuis quelques années, envisage-t-il de revoir ses ambitions à la baisse dans ce domaine ?

LPM : C'est simplement une question de bon sens. Si du jour au lendemain vous avez par exemple des revenus salariaux qui baissent, la première chose que vous avez à faire c'est de réduire votre train de vie. C'est ce que Mme Lagarde demande de faire. Mais, avant Mme Lagarde, nous l'avions déjà dit. Le jour de mon installation au Ministère de l'économie, j'ai réuni mes collaborateurs et leur ai dit que mon objectif n'est pas d'avoir 100 projets et que seulement trois ou quatre fonctionnent normalement. Je préfère en avoir dix qui fonctionnent tous de façon optimale.

Le constat qui est fait aujourd'hui, c'est qu'effectivement plusieurs projets sont plombés. La question fondamentale qu'il faut se poser, c'est de savoir s'il est judicieux de continuer à courir après d'autres projets pour que ceux-ci connaissent les mêmes avatars dans leur réalisation. Est-ce qu'il ne vaut pas mieux s'arrêter et trouver des financements pour la bonne réalisation des projets déjà lancés ?

Je serais beaucoup plus favorable à ce que tous les projets en cours se réalisent, quitte à ce qu'on n'en n'annonce pas de nouveaux, au lieu de lancer d'autres projets qui vont connaître les mêmes avatars. Quand Mme Lagarde le dit, je suis à moitié d'accord avec elle, parce que j'émets quand même deux réserves. La première c'est qu'elle a une liste assez restrictive des projets en cours au Cameroun, parce que je crois qu'elle n'a évoqué que le port en eau profonde de Kribi et le barrage de Lom Pangar. Deuxième réserve, il ne s'agit pas seulement de dire qu'il faut arrêter, mais aussi trouver les ressources pour réaliser les projets déjà lancés.

Propos recueillis par Beaugas-Orain Djoyum et Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

L'AFD décaisse 45,8 milliards FCFA pour la route Batschenga-Ntui et un pont sur la Sanaga

L'Agence française de développement (AFD) va financer, à hauteur de 45,8 milliards de francs CFA, le projet de construction de l'axe routier reliant les localités de Batschenga et de Ntui, situées dans la région du Centre du Cameroun. Ce financement servira également à construire un pont sur le fleuve Sanaga, qui traverse les deux localités, a-t-on appris officiellement.

Pour rappel, le linéaire concerné par ce financement fait partie d'un projet global de bitumage de 598 km de routes entre la région du Centre du Cameroun (Batschenga-Yoko-Ntui-Lena) et la région de l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du pays (Tibati-Ngaoundéré). Ce projet va coûter 258 milliards de francs CFA. Il est financé non seulement par l'AFD, mais aussi par la JICA, la BAD, la BDEAC et l'Etat du Cameroun.

Selon la BAD, ce projet routier est « *un des maillons camerounais essentiels à la facilitation du transport inter-Etats en Afrique centrale, en offrant une nouvelle alternative de transit vers le Tchad, pays enclavé de la région qui s'approvisionne principalement via le port de Douala* », dans le Littoral camerounais.

L'UE débloque 45 milliards FCFA pour financer le Plan national d'investissement agricole du Cameroun

En janvier 2016, l'Union européenne a décaissé une somme de 45 milliards de francs CFA pour le compte du gouvernement camerounais, afin de contribuer au financement du Plan national d'investissement agricole (PNIA) mis en place au sein du Ministère de l'agriculture. L'information a été révélée par la cheffe de la délégation de l'UE au Cameroun, Françoise Collet, au sortir d'une audience avec le ministre de l'Agriculture, Henri Eyébé Ayissi.

Cette enveloppe ne représente qu'une partie des 131 milliards de francs CFA que l'UE s'est engagée à débloquer pour le financement du PNIA, tel que promis lors du Business Meeting organisé le 15 septembre 2015 à Yaoundé par le gouvernement camerounais, afin de mobiliser, auprès des bailleurs de fonds, une enveloppe de 1500 milliards de francs CFA nécessaire au financement de ce plan.

Pour rappel, le PNIA, qui couvre la période 2014-2020, nécessite des financements d'un montant global de 3350 milliards de francs CFA. La conférence de mobilisation des fonds organisée le 15 septembre dernier visait simplement à compléter cette enveloppe, la majeure partie des financements ayant déjà été obtenue par le gouvernement camerounais.

Appel d'offres pour 192 milliards FCFA de contrats sur les projets routiers du Plan d'urgence

Le Ministère camerounais des marchés publics a récemment lancé les premiers appels d'offres internationaux restreints, en vue de l'attribution des contrats pour la réalisation des projets de construction des axes routiers prévus dans le cadre du Plan d'urgence triennal 2015-2017, exécuté depuis l'année dernière par le gouvernement camerounais.

Selon les textes du Ministère des marchés publics, ces contrats portent sur une enveloppe globale de 192,2 milliards de francs CFA, dont 178 milliards de francs CFA pour les travaux de construction proprement dits, contre 14,2 milliards de francs CFA pour les opérations de contrôle des travaux à confier à des bureaux de contrôles techniques.

Au total, ces travaux consisteront, apprend-on, au bitumage de 356 km de routes dans cinq régions du Cameroun. Il s'agit notamment des régions du Centre, du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord, du Littoral et de l'Est. Les deux dernières régions citées bénéficient du plus long linéaire de routes à bitumer, avec respectivement 95 et 90 km.

Doté d'une enveloppe totale de 925 milliards de francs CFA, le Plan d'urgence triennal du gouvernement camerounais vise à accélérer la croissance économique dans le pays et à améliorer les conditions de vie des populations. Ce Plan d'urgence s'articule autour de projets dans l'agriculture, l'élevage, l'immobilier, la santé, les infrastructures routières, l'adduction d'eau potable et l'éclairage public.

Des investisseurs marocains proposent au Cameroun des projets pour 130 milliards FCFA

Une délégation d'investisseurs marocains conduite par Mohammed Agoumi, directeur général des activités internationales de la Banque marocaine pour le commerce extérieur (BMCE), a été reçue le 21 janvier 2016 par le secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun, Ferdinand Ngoh Ngoh, a-t-on appris de bonnes sources.

Ces investisseurs marocains étaient porteurs de projets pour un montant total de 130 milliards de francs CFA, afin d'appuyer le gouvernement camerounais dans la réalisation de son Plan d'urgence triennal (2015-2017) pour la relance de la croissance et l'amélioration des conditions de vie des populations ; puis dans l'organisation des Coupes d'Afrique des nations (CAN) de football féminin, en 2016, et masculin, en 2019.

Afin d'aider le Cameroun dans l'organisation des compétitions sportives susmentionnées, les investisseurs marocains récemment reçus, selon nos sources, par le secrétaire général de la présidence de la République ambitionnent, par exemple, de doter le pays de centres d'accueils modernes, de sorte que ces infrastructures survivent aux deux Coupes d'Afrique des nations de football et contribuent à l'augmentation des capacités d'hébergement sur le territoire camerounais.

Un prêt de 42 milliards FCFA de la BM pour financer le programme de développement participatif

L'Association internationale pour le développement (IDA, en anglais), guichet concessionnel de la Banque mondiale, décaissera une somme de 42 milliards de francs CFA en vue du financement du Programme national de développement participatif (PNDP) au Cameroun.

Pour rappel, le PNDP est un programme du gouvernement camerounais piloté par le Ministère de l'économie. Implémenté dans les dix régions du pays, ce programme a pour objectif de lutter contre la pauvreté, à travers la réalisation d'infrastructures sociales et communautaires, en impliquant les populations bénéficiaires.

Les DG de Camwater et de la Sodepa, deux sociétés d'Etat, ont été limogés

Au sortir d'un conseil d'administration extraordinaire tenu le 8 février 2016 à Douala, la capitale économique du Cameroun, Jean William Sollo, le directeur général de la Cameroon Water Utilities (Camwater), l'entreprise de patrimoine du secteur de l'eau potable dans le pays, a été limogé. Il a été aussitôt remplacé par Alphonse Roger Ondoa Akoa, qui occupait jusque-là les fonctions de secrétaire général de la communauté urbaine de Douala.

Ce changement à Camwater survient au moment où des quartiers entiers de la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise, sont régulièrement privés d'eau courante depuis au moins un mois. Pourtant, depuis 2013, Camwater ne cesse d'annoncer la fin du calvaire dans la capitale, ayant pour cause des travaux de réhabilitation des stations de la Mefou et d'Akomnyada qui semblent s'éterniser.

Avant le limogeage de Jean Wiliam Sollo, le chef de l'Etat camerounais a, par décret présidentiel signé le 4 février 2016, mis fin aux fonctions de Bouba Ndengué à la direction générale de la Société de développement et d'exploitation des productions animales (Sodepa). Il a été remplacé par Denis Koulagna Koutou, jusqu'ici secrétaire général au Ministère des forêts.

Il y a quelques semaines, la Sodepa a été mise à l'index au cours d'une grève des bouchers qui a privé de viande la capitale économique du pays pendant deux jours. Les bouchers accusaient les responsables de cette entreprise publique, qui gère les abattoirs du pays, d'avoir unilatéralement et de manière injustifiée, procédé à une augmentation des frais d'abattage, de 6300 à 8300 francs CFA.

L'armée camerounaise fait une incursion au Nigeria et inflige de lourdes pertes à Boko Haram

Sur autorisation des autorités nigérianes, les forces spéciales camerounaises ont fait, entre le 11 et le 14 février 2016, une incursion dans la localité nigériane de Ngoshe, frontalière au Cameroun. Cette opération, baptisée « Arrow Five », a permis, selon le ministre camerounais de la Communication, Issa Tchiroma Bakary, d'infliger de lourdes pertes à la secte islamique nigériane Boko Haram, qui avait installé un poste de commandement dans la ville de Ngoshe.

Selon le bilan dressé par le gouvernement, les forces spéciales camerounaises ont neutralisé 162 terroristes de Boko Haram ; démantelé quatre usines de fabrication de mines artisanales ; saisi des armes de guerre, des vestes de kamikazes, des mines prêtes à l'emploi, des centaines d'explosifs, des uniformes militaires, des boîtes de chargeurs, des milliers de munitions, des groupes électrogènes, une centaine de motos, etc.

Le succès de cette opération, que le gouvernement camerounais présente comme un tournant décisif dans la lutte contre Boko Haram, a cependant été entaché par la perte de deux officiers de l'armée camerounaise. Il s'agit du lieutenant-colonel Kwene Ekwele Beltus Honoré, 39 ans, et du capitaine Pipwoh Yari Emmanuel, 31 ans. « *La Nation s'incline devant la mémoire de ses vaillants soldats* », a déclaré le ministre Tchiroma.

AGRO

Gariland, la coopérative qui veut combattre la malnutrition en milieu scolaire par le cacao

Le 11 décembre 2015, au cours d'une mini-foire organisée autour du cacao par la responsable de la coopération allemande au Cameroun, le stand de Gariland a été très couru à cause de ses Cocoa Cake ; de ses « *enrobés de dattes aux fèves de cacao* » (commercialisés sous la marque Perles noires) dans lesquels les noyaux des dattes sont habilement remplacés par des fèves ; ou encore de ses « *fourrés de fèves de cacao* » (commercialisés sous la marque Pralines) dans lesquelles les fèves séchées sont incorporées dans une sorte de gâteau à base de farine de patates.

C'est avec l'ensemble de ces produits que Mme Selamo, PCA de Gariland International, veut aller en croisade contre la malnutrition en milieu scolaire au Cameroun. « *La malnutrition est l'une des causes de la baisse du niveau des élèves dans notre pays, mais personne n'en parle. En tant qu'antioxydant, le cacao permet de régénérer les capacités du cerveau. Ainsi, au lieu de donner des biscuits aux enfants, nous suggérons nos Pralines, qui sont des fèves de cacao enrobées à la farine de patate douce. En remplacement du chocolat, qui contient de très petites quantités de cacao, il est préférable d'offrir aux enfants des fourrés de dattes aux fèves de cacao. Ces produits sont faibles en matières grasses et en sucre* », explique la PCA de Gariland.

Afin de vulgariser ces produits en milieu scolaire, la PCA et son époux, le DG de Gariland International, veulent lancer des cantines scolaires mobiles. L'expérience pilote, souligne-t-elle, se fera dans le département du Nyong et So'o, non loin de la capitale camerounaise, où les chefs d'établissements ont été séduits par son projet. Pour ce faire, Gariland, qui bénéficie de l'appui technique du Ministère de la recherche scientifique, a mis au point un « *présentoir isothermique mobile à plaques photovoltaïques* ».

C'est cet outil, capable de conserver les produits aussi bien secs que frais à température constante, souligne Mme Selamo, qui sillonnera les établissements scolaires du Nyong et So'o (et plus tard du pays) pour faire découvrir aux élèves les trésors de la transformation locale des produits agricoles, dont le cacao, qui peut se manger à toutes les sauces.

Brice R. Mbodiam

Le café camerounais se trouve de nouveaux débouchés en Chine, en Hollande et en Malaisie

Sur les 23 865 tonnes de café produits au Cameroun au cours de la campagne 2014-2015, les exportations ont culminé à 23 672 tonnes, en hausse de 8,24%, selon le bilan de fin de campagne élaboré par l'Office national du cacao et du café (ONCC). A l'analyse, cette augmentation des exportations, malgré la baisse de la production nationale (-27%), peut s'expliquer par l'arrivée de nouveaux consommateurs des cafés camerounais dans le portefeuille des exportateurs locaux.

En effet, révèle le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), dans son rapport « synoptique » de la campagne caféière 2014-2015, la Chine, la Hollande (qui est déjà la destination de 80% du cacao camerounais) et la Malaisie « *sont les nouvelles destinations pour le café arabica* » camerounais.

Festicoffee, le festival international du café camerounais aura lieu du 5 au 7 mai 2016

Le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), en partenariat avec le Ministère camerounais du commerce, organisera, du 5 au 7 mai 2016, la 4ème édition de Festicoffee, le festival international du café camerounais, a-t-on appris officiellement.

Cette nouvelle édition de Festicoffee devrait connaître la participation d'opérateurs italiens de la filière café, notamment ceux venus de la ville de Trieste, qui abrite l'un des plus grands ports de débarquement du café en Europe.

La participation des opérateurs italiens à la 4ème édition de Festicoffee, soutient-on au CICC, s'intègre parfaitement dans la stratégie de reconquête du marché italien, sur lequel le café camerounais a perdu d'importantes parts de marché depuis quelques années.

C'est dans l'optique d'inverser cette tendance que le CICC a d'ailleurs organisé, du 11 au 20 septembre 2015, en marge de la dernière Exposition universelle de Milan, une mission économique des opérateurs camerounais de la filière café dans les villes italiennes de Milan, Trieste, Gorizia et Udine. Douze opérateurs camerounais faisaient partie de cette expédition.

Sud Cameroun Hévéa va créer un centre de formation professionnelle aux métiers de l'hévéa

Le gouvernement camerounais, à travers le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, vient de signer, avec la société agro-industrielle Sud Cameroun Hévéa, une convention de partenariat en vue de booster les emplois dans le secteur de l'hévéa dans le pays. Cette convention prévoit, entre autres composantes, la création par Sud Cameroun Hévéa d'un centre de formation professionnelle aux métiers de l'hévéa.

De son côté, en plus d'accompagner l'entreprise agro-industrielle susmentionnée dans les recrutements et la promotion de l'auto-emploi dans la filière hévéa, le Ministère de l'emploi s'est engagé à créer, dans les centres de formation à travers le pays, des modules de formation en rapport avec la culture de l'hévéa.

Grâce à ce partenariat, apprend-on, les deux parties ambitionnent, sur le moyen terme, de créer plus de 30 000 emplois dans cette filière, dont environ 13 000 emplois directs et ce, grâce à un projet d'extension de ses plantations, qui concernera au moins la moitié des 45 000 hectares de terres dont dispose la société dans les localités de Meyomessala, Meyomessi et Djoum.

Rougier et WWF veulent structurer la commercialisation de la mangue sauvage dans l'Est du Cameroun

Dans le cadre d'une collaboration visant à augmenter les revenus des populations riveraines des forêts exploitées dans la localité de Mbang, dans l'Est du Cameroun, le groupe Rougier et l'ONG internationale WWF travaillent actuellement à la structuration de la commercialisation de certains produits forestiers non ligneux, a-t-on appris dans un communiqué officiel publié le 22 janvier 2016.

Pour l'heure, précise la même source, deux produits sont concernés par ce projet d'appui au développement local. Il s'agit, apprend-on, de la mangue sauvage et du Djansang, un condiment sous forme de graines, très prisé par les ménagères camerounaises.

FINANCE

SG Cameroun toujours leader du crédit bancaire à la fin 2015, avec un encours de 599,3 milliards FCFA

Au 31 décembre 2015, l'encours des crédits octroyés par la filiale camerounaise du groupe bancaire français Société Générale (SG), s'élevait à la somme de 915 millions d'euros, soit environ 599,3 milliards de francs CFA. Ce chiffre est révélé dans un rapport officiel que vient de publier le groupe, qui précise surtout qu'avec cette performance, SG Cameroun demeure le leader du marché du crédit bancaire dans le pays, avec une part de marché qui se situait déjà « *entre 22 et 23%* » en 2013, selon Jean Philippe Guillaume, le DG d'alors.

Mais de manière générale, depuis plusieurs mois, les banques installées au Cameroun délient de plus en plus les cordons de leurs bourses pour les entreprises et les particuliers. De ce point de vue, l'on se souvient qu'au sortir d'une de ses assises, le 6 juillet 2015, le Comité monétaire et financier du Cameroun a révélé une augmentation du « *crédit intérieur de 15,1%, passant de 2017,1 milliards de francs CFA en mars 2014, à 2322,1 milliards de francs CFA en mars 2015, en raison de la hausse des crédits à l'économie* ».

Cette augmentation du niveau de contribution des banques au financement de l'économie tient de ce qu'a révélé Lucas Abaga Nchama, le gouverneur de la BEAC, en août 2015 à Ebebeyin, en Guinée équatoriale : « *depuis janvier 2010, le taux directeur est passé de 5% à 2,45%, pour rendre le crédit bon marché dans la sous-région* » Cemac, à laquelle appartient le Cameroun.

Au demeurant, malgré la dynamique observée sur le marché du crédit bancaire depuis des mois, les coffres des banques demeurent bien garnis, comme en témoignent les chiffres de SG Cameroun, dont le ratio crédits-dépôts se situe à 97% à la fin 2015. En effet, à cette date, l'encours des dépôts a culminé à 943 millions d'euros, soit 617,6 milliards de francs CFA.

Ecobank se lance dans la finance islamique au Cameroun

La filiale au Cameroun du groupe bancaire panafricain Ecobank propose désormais à ses clients le « *compte d'épargne Mudaraba* », qui obéit aux exigences de la finance islamique, a annoncé l'institution bancaire dans une publicité.

Ecobank Cameroun rejoint ainsi sur ce segment Afriland First Bank, établissement de crédit à capitaux majoritairement camerounais, qui s'est lancé dans la finance islamique depuis plusieurs années, à travers le compte de dépôt islamique (CDI).

Le 20 février 2015, cette banque camerounaise a officiellement ouvert une agence dédiée à la finance islamique, avec le concours de la Société internationale de développement du secteur privé (SID), filiale de la Banque islamique de développement (BID).

Pour la première année de fonctionnement de cette agence spécialisée, Afriland First Bank ambitionnait de collecter environ trois milliards de francs CFA, comptant sur les 20% de la population camerounaise d'obédience musulmane.

Pour rappel, plus de 500 institutions bancaires opèrent dans la finance islamique dans le monde. Cette finance spécialisée revendique des actifs cumulés dépassant 1000 milliards de dollars, soit plus de 550 000 milliards de francs CFA.

AfricInvest entrera dans le capital de la structure de microfinance CCA

Le fonds d'investissements AfricInvest va participer à l'augmentation du capital de la structure de microfinance camerounaise dénommée Crédit Communautaire d'Afrique (CAA), a-t-on appris de bonnes sources. L'opération, apprend-on, devrait permettre à cet établissement de microfinance de changer de statut pour devenir une institution bancaire.

Après le réseau CAMCCUL (qui a permis la création d'Union Bank of Cameroon), dont le volume des actifs égale celui de la filiale camerounaise de BGFI Bank, le Crédit Communautaire d'Afrique est devenu, depuis quelques années, l'une des plus importantes structures de microfinance au Cameroun. En 2014, apprend-on, cet établissement de microfinance revendiquait 359 000 clients, soit deux fois plus que la filiale locale de la Société Générale.

Couvrant le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, AfricInvest, quant à lui, compte parmi ses actionnaires des acteurs tels que le FMO, la Banque néerlandaise de développement ; l'Agence de développement belge ; Proparco, la filiale de l'AFD dédiée au secteur privé ; la Banque européenne d'investissements, etc.

Depuis sa création en 1994 en Tunisie, ce capital investisseur panafricain, qui gère une enveloppe globale de plus de 550 milliards de francs CFA (1 milliard de dollars US) répartis dans quatorze fonds, a déjà pris des actifs dans 125 entreprises de 24 pays africains.

Le Cameroun recrute trois autres banques comme SVT pour ses émissions de titres à la BEAC

Depuis le début de cette année 2016, elles sont désormais 16 institutions bancaires en activité dans la zone Cemac à œuvrer aux côtés du Trésor public camerounais, pour permettre au gouvernement d'atteindre ses objectifs de mobilisation des financements sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Selon le communiqué annonçant la première opération de l'Etat camerounais sur ce marché, le 13 janvier 2016, Commercial Bank Centrafrique, Commercial Bank Tchad et CCEI Bank Guinée Equatoriale ont rejoint les treize autres banques jusqu'ici agréées comme spécialistes en valeur du Trésor (SVT) par le gouvernement camerounais, depuis le lancement du marché des titres de la BEAC, à la fin de l'année 2011.

Cette multiplication des SVT révèle la volonté du gouvernement camerounais d'augmenter ses capacités de collecte de fonds sur ce marché devenu très couru par quatre autres pays de la Cemac (Gabon, Tchad, RCA et Guinée Equatoriale), à l'exception du Congo, qui demeure le seul Etat de la communauté à n'avoir émis jusqu'ici ni bons, ni obligations du Trésor sur le marché des titres de la BEAC.

Principal animateur du marché des titres de la BEAC depuis son lancement en 2011, le Cameroun compte y lever cette année une enveloppe globale de 270 milliards de francs CFA, contre 195,5 milliards de francs CFA pour le Gabon, et entre 180 et 210 milliards de francs CFA pour le Tchad. Même la très fragile République centrafricaine ambitionne de lever huit milliards de francs CFA sur ce marché, au cours du premier semestre 2016.

TELECOMS

La ministre des Télécoms dénonce l'organigramme mammouth de Camtel

Camtel, l'opérateur télécom public camerounais, a récemment procédé à une refonte de son organigramme, et à la nomination de nouveaux responsables. Selon des sources internes à l'entreprise, le nouvel organigramme a permis de fusionner, ou alors simplement de supprimer certains services, notamment des sous-directions et directions.

Cette réorganisation, apprend-on de sources autorisées, est consécutive à une requête de la nouvelle ministre des Postes et Télécoms, Minette Libom Li Likeng, qui, dès sa prise de fonction, s'est étonnée de l'ampleur des charges de l'opérateur historique des télécoms. En effet, selon nos sources, l'organigramme trouvé par la ministre affichait environ 120 postes de directeurs et de sous-directeurs.

Après le toilettage effectué à la requête de la tutelle des télécoms, cet organigramme mammouth affiche désormais environ 90 postes de directeurs et sous-directeurs. Cela n'arrange toujours pas la ministre des Postes et Télécoms, qui demande davantage de dégraissage, eu égard aux charges que cette structure impose à l'entreprise qui, étant donné ses difficultés financières récurrentes, reçoit d'importantes perfusions financières de l'Etat.

En effet, indiquent des sources concordantes au sein de Camtel, un employé nommé à un poste de sous-directeur ou de directeur est automatiquement « pondéré ». Cette expression, usitée en interne, signifie que le salaire du promu, quel qu'il soit, est automatiquement doublé.

En plus de cela, apprend-on, le promu a droit à d'importantes allocations pour son logement et pour le carburant du véhicule de fonction entretenu par l'entreprise ; à une revalorisation de ses indemnités de mission ; à un quota pour les communications téléphoniques sur tous les réseaux, parfois à l'étranger, pour lesquelles l'entreprise paye des frais d'interconnexion entre opérateurs…

Des arnaqueurs se font passer pour des ministres et DG sur Facebook afin de spolier les citoyens

La division régionale de la police judiciaire pour la région du Centre, à Yaoundé, vient de démanteler un réseau d'arnaqueurs qui utilisaient le réseau social Facebook comme outil pour commettre leurs forfaits. Il s'agit de cinq jeunes gens, dont deux sont encore en fuite.

En créant de faux profils appartenant à des ministres et autres DG sur Facebook, explique la police, les membres de ce réseau envoyaient des demandes d'amitié à des citoyens, qui les acceptaient, évidemment, heureux qu'ils étaient alors d'avoir un ministre ou un DG comme « ami » sur Facebook.

Le contact ainsi établi, les arnaqueurs, dissimulés derrière les faux profils de ministres et DG, proposaient alors de mettre ces « amis » en contact avec leur secrétaire particulier pour leur permettre d'obtenir des emplois, des stages professionnels, ou encore des contrats publics.

Le secrétaire particulier qui n'était accessible que sur son téléphone mobile, et qui n'était en réalité qu'un pensionnaire de la prison centrale de Kondengui, exigeait alors un pot-de-vin qui était mis à disposition exclusivement par transfert d'argent, effectué au nom d'une complice se faisant passer pour l'assistante du DG ou du ministre. Une fois l'argent perçu, les membres du réseau se le partageaient.

Orange et MTN contrôlent à eux seuls 93,8% du marché de la téléphonie au Cameroun

Selon les statistiques de l'Agence de régulation des télécoms (ART), le secteur de la téléphonie au Cameroun compte 16,8 millions d'abonnés (sur une population de 22 millions d'habitants) à la fin septembre 2015, contre 16,6 millions en 2014. Cette évolution a été principalement portée par la progression du taux de pénétration du mobile, qui atteint désormais 80%, contre 71% en 2014, à en croire le régulateur des télécoms.

Le couple, constitué par l'opérateur sud-africain MTN et le groupe français Orange, continue de dicter sa loi sur le marché du mobile et sur celui de la téléphonie en général, avec 93,8% de parts de marché pour les deux. Dans le détail, MTN se taille 57,04% du marché, contre 36,8% pour Orange.

Le nouveau venu sur le marché du mobile, l'opérateur vietnamien Viettel qui opère sous la marque Nexttel, s'adjuge 4,66% de parts de marché, un peu plus d'un an après le lancement de ses activités. A la queue de ce classement dressé par l'ART, se trouve l'opérateur historique Camtel, unique exploitant du téléphone filaire dans le pays, qui contrôle 1,4% du marché de la téléphonie au Cameroun.

Cependant, apprend-on des statistiques du régulateur des télécoms, le nombre d'abonnés de l'opérateur public, qui devrait bientôt exploiter sa licence de mobile, atteint désormais 412 000 clients, après avoir longtemps stagné à 220 000.

Himore Medical d'Arthur Zang a lancé la commercialisation des premiers Cardiopad

La première tablette médicale africaine, fabriquée par l'ingénieur camerounais Arthur Zang, est désormais commercialisée au Cameroun par la start-up Himore Medical. 100 premiers kits sont disponibles et 200 autres s'ajouteront bientôt à ce premier lot, annonce l'inventeur de cette tablette.

Selon Arthur Zang, 20 commandes, passées exclusivement sur le site Internet de Himore Medical et provenant aussi bien de centres hospitaliers du Cameroun que de la sous-région Afrique centrale, ont été enregistrées à ce jour.

Par ailleurs, les kits de Cardiopad, désormais disponibles sur le marché au prix de deux millions de francs CFA l'unité, sont, apprend-on, une version améliorée de l'appareil. « *Les feedback de la phase pilote démarrée en 2014 ont fait état de ce que le capteur que nous utilisions permettait juste de percevoir quatre signaux corporels électrocardiogramme. Or, le corps humain en possède douze. Nous avons reçu des formations en Chine et en Corée, grâce à un financement de Rolex, dans le but de concevoir un nouveau capteur permettant de percevoir tous ces signaux et, de ce fait, d'élaborer un diagnostic complet* », affirme Arthur Zang.

Les pièces servant à la fabrication des 300 premiers Cardiopad proviennent de Chine. Afin de transporter ces près de 700 kg de composants électroniques de l'Empire du Milieu jusqu'au port de Douala, au Cameroun, indique Arthur Zang, sa start-up Himore Medical a bénéficié d'une exonération des droits de douane, concédée par le gouvernement camerounais.

Pour rappel, le Cardiopad est un appareil permettant de relever et de transmettre à distance les paramètres cardiaques d'un patient. Cette invention, qui a valu une reconnaissance internationale au jeune ingénieur camerounais Arthur Zang, permet de pallier à l'insuffisance de cardiologues dans les hôpitaux.

ENERGIE

La fin de la première phase des travaux d'extension de la Sonara annoncée pour 2016

Le gouvernement camerounais prévoit d'achever la première phase des travaux d'extension et de modernisation de la Société nationale de raffinage (Sonara) en 2016, et ainsi déclencher l'augmentation de la production de l'unique raffinerie du pays, a-t-on appris de bonnes sources.

Bien que le volume de cette augmentation de la production en 2016 ne soit pas révélé, nos sources annoncent cependant qu'au terme des deux phases du projet d'extension et de modernisation de la Sonara, la production annuelle de cette raffinerie augmentera de 1,4 million de tonnes, passant de 2,1 à 3,5 millions de tonnes.

L'on se souvient qu'afin de financer ces travaux dont l'une des composantes majeures est l'achat d'un hydrocraqueur (ce qui permettra de raffiner le pétrole produit localement, ndlr), le gouvernement camerounais a sollicité des banques locales, notamment dans le cadre de la phase deux, parmi lesquelles Afriland First Bank, qui a participé au financement de la phase un.

La filiale locale de BGFI, qui a été recrutée par l'Etat camerounais en 2013 comme conseiller financier pour sortir la Sonara d'une mauvaise passe financière, au moment où elle avait pourtant besoin de financements, en fait également parti. Cheffe de file d'un consortium de quatre banques locales, BGFI Cameroun a par exemple obtenu, en février 2015, un crédit relais d'un montant de 143,5 milliards de francs CFA pour le compte de la Sonara.

Mais, afin de boucler les financements nécessaires à cette modernisation de la Sonara et booster ses capacités de production, le gouvernement camerounais misait sur l'eurobond de 750 milliards de francs CFA, arrangé par la Société Générale et la Standard Chartered Bank l'année dernière, mais qui n'a pas atteint les objectifs escomptés, l'Etat camerounais n'ayant réussi à mobiliser qu'à peine 350 milliards de francs CFA.

L'insuccès de cette opération ne semble cependant pas avoir découragé les autorités camerounaises, qui annoncent la fin des travaux de la phase un pour cette année 2016. Comptant probablement sur une trésorerie plus reluisante de l'entreprise, qui a bénéficié, dans le cadre de la Loi de finances 2016, de la suppression de 5% des droits de douane jusque-là applicables aux importations de brut.

Un prêt chinois de 182 milliards FCFA pour construire un barrage de 75 MW à Warak

L'International and Commercial Bank of China (ICBC) vient d'accorder un prêt d'un montant de 182 milliards de francs CFA au gouvernement camerounais, afin de financer le projet de construction d'un barrage hydroélectrique d'une capacité de production de 75 MW sur le fleuve Bini, à Warak, situé dans la région de l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du pays, a-t-on appris de sources officielles.

Selon les détails communiqués par le Ministère de l'énergie, en plus du barrage lui-même, ce projet intègre également la construction de lignes d'évacuation d'énergie (70 km en 225 Kv) et d'électrification rurale (30 Kv), ainsi que la réhabilitation et la construction de voies d'accès au site. La mise en service de cette infrastructure énergétique qui sera construite par Sinohydro, précise le gouvernement, est prévue pour « *le quatrième trimestre 2018* ».

Sur sept ans, Tower Resources pourrait investir près de 24 milliards FCFA sur le bloc Thali

Certains détails financiers de la Convention de partage de production pour la recherche pétrolière sur le bloc Thali, signée entre l'Etat du Cameroun et Tower Resources, opérateur pétro-gazier coté à Londres, sont désormais connus. Au total, sur une période de sept ans, apprend-on, cet explorateur pétro-gazier pourrait investir près de 24 milliards de francs CFA pour explorer ce bloc couvrant 119,2 km2 dans l'offshore camerounais.

En effet, selon un communiqué officiel de la SNH, l'entreprise pétrolière publique, à la faveur de ce contrat, Tower Resources s'est engagé à investir treize millions de dollars (plus de 7 milliards de francs CFA) pour conduire des travaux de recherche sur une première période « *ferme de trois ans* ». Ces travaux intègrent, apprend-on, « *la réalisation d'études géologiques et géophysiques ; l'acquisition, le traitement et l'interprétation de 100 km2 de données sismiques 3D ; et le forage d'un puits d'exploration* ».

En fonction des résultats obtenus, indique la SNH, Tower Resources pourra prétendre à un renouvellement de sa convention d'exclusivité, pour deux nouvelles périodes de deux ans chacune. Dans ce cas, l'opérateur pétro-gazier britannique forera un nouveau puits au cours de chaque période de renouvellement de son contrat. Cela correspond, révèle la SNH, à des engagements financiers d'environ quinze millions de dollars (environ 8,2 milliards FCFA) pour chaque nouvelle période, soit environ 16,5 milliards de francs CFA sur quatre ans.

Avec cette nouvelle convention de partage de production, le Cameroun totalise désormais 21 contrats de ce type avec des opérateurs pétro-gaziers, depuis la promulgation de la Loi du 22 décembre 1999 portant Code Pétrolier en République du Cameroun.

Afin de mieux conduire ces activités, cet explorateur pétro-gazier britannique a décidé de créer une filiale au Cameroun, a-t-on appris dans une annonce légale publiée le 10 février 2016. Dénommée Tower Resources Cameroon SA, cette filiale dotée d'un capital social de diz millions de francs CFA est dirigée par Eric Thomas Griffith, tandis que Graeme Paul Thomson en est le PCA.

La Société nationale de raffinage attribue trois contrats de 1,4 milliard FCFA à deux courtiers en assurance

Dans le cadre de la maîtrise d'œuvre de son programme d'assurance pour les périodes 2015, 2016 et 2017, la Société nationale de raffinage (Sonara) vient d'attribuer trois contrats d'un montant total de 1,4 milliard de francs CFA aux courtiers Ascoma et Mount Fako Insurance.

La multinationale Ascoma s'en tire avec un contrat d'un peu plus de 600 millions de francs CFA, tandis que Mount Fako Insurance, un courtier local, s'adjuge deux contrats de respectivement 250 et 640 millions de francs CFA.

Bien que le communiqué du Ministère des marchés publics portant publication des résultats de l'appel d'offres y afférent ne soit pas explicite sur les spécificités desdits contrats, l'on peut subodorer, au regard des montants, qu'il s'agit exclusivement des contrats d'assurances maladie pour le personnel.

Platinum Power, qui construira la centrale de Makay, annonce l'ouverture d'un bureau au Cameroun

Quelques mois seulement après son installation à Abidjan, la capitale économique ivoirienne, le producteur indépendant d'énergie électrique de droit marocain Platinum Power a annoncé, le 27 janvier 2016, qu'il ouvrira un bureau à Yaoundé, la capitale camerounaise. « *Ces ouvertures de bureaux confirment notre engagement pour le transfert du savoir-faire vers les pays concernés, et pour la valorisation des compétences locales durant chaque phase de développement des projets* », a déclaré Nabil Saimi, l'administrateur général de Platinum Power Cameroun.

L'installation de Platinum Power au Cameroun devrait permettre un meilleur suivi du projet de construction d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 400 MW dans la localité de Makay, située dans la région du Centre. L'accord-cadre relatif au développement, au financement, à la construction et à l'exploitation du complexe hydroélectrique de Makay a été signé avec le gouvernement camerounais le 1er juillet 2015.

Investissement d'un montant total de plus de 500 milliards de francs CFA (800 millions d'euros), la centrale hydroélectrique de Makay, apprend-on, permettra d'accroître de 30% les capacités installées du pays (1200 MW), grâce à la production de « *plus de 1600 GWh/an, ce qui se traduirait par un accès à l'électricité en faveur d'une population supplémentaire de 6 millions de personnes* ».

Entreprise majoritairement détenue par le fonds d'investissement américain Brookstone Partners, basé à New York, Platinum Power est présent au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal, avec, apprend-on, « *un pipeline de près de 1000 MW de projets hydroélectriques, éoliens et solaires* ».

Tradex et Total s'étripent autour d'une station-service en Centrafrique

S'appuyant sur un message du ministre centrafricain de la Justice daté du 3 février 2016, Total Centrafrique a « *précipitamment réintégré* » la station-service « *les Martyrs* » à Bangui, la capitale centrafricaine, en brisant les scellés apposés la veille par Me Brice Martial Baidou, un huissier de justice.

En effet, apprend-on officiellement, la filiale du groupe pétrolier français avait été expulsée 24 heures plus tôt de cette enceinte de distribution de produits pétroliers par l'huissier de justice susmentionné, qui exécutait alors une décision de justice rendue le 23 décembre 2015 par la Cour de cassation de la République centrafricaine, reconnaissant la société camerounaise Tradex comme « *exploitant* » de ladite station-service.

Tout en « *dénonçant avec la plus grande fermeté ces pratiques d'un autre temps* », la filiale centrafricaine de Tradex, dans un communiqué rendu public le 8 février 2016, « *prend l'opinion publique, nationale et internationale, à témoin de cette intrusion qui est de nature à perturber et empêcher l'exécution d'une décision de justice devenue exécutoire et irrévocable* ».

Tradex, qui est le porte-étendard des nationaux dans la distribution des produits pétroliers au Cameroun, depuis son arrivée sur ce marché il y a quelques années, gère de nos jours un réseau de 78 stations-services, dont 20 en République centrafricaine et deux au Tchad.

INDUSTRIE

Le groupe Somdiaa annoncé dans le secteur de l'aviculture camerounaise à partir de 2017

Leader du marché camerounais du sucre à travers sa filiale locale Sosucam, le groupe français Somdiaa envisage de diversifier ses activités dans le pays. Pour ce faire, il devrait se lancer, dès l'année 2017, dans la production de poussins destinés aux éleveurs locaux, a-t-on appris de bonnes sources.

Au Cameroun, apprend-on, ce groupe agro-industriel compte en réalité dupliquer son expérience gabonaise, pays dans lequel sa filiale, la Société Meunière et Avicole du Gabon, qui produisait jusqu'ici des œufs et de la farine, s'est lancée dans la production de poussins d'un jour depuis 2009. Désormais, elle produit 350 000 poussins par an.

En attendant, le groupe Somdiaa poursuit son programme d'investissements de 110 milliards de francs CFA lancé au cours de la campagne sucrière 2013-2014 au Cameroun, avec pour objectif d'atteindre une production de 170 000 tonnes en 2017. Selon les prévisions de la Sosucam, ce sont 124 000 tonnes de sucre qui seront produites au cours de la campagne 2015-2016.

L'interprofession avicole projette une production de 50 millions de poulets en 2016

Les membres de l'Interprofession avicole du Cameroun (Ipavic) devraient produire au total 50 millions de poulets au cours de l'année 2016, contre 45 millions en 2015, prévoit le président de ce regroupement corporatiste, François Djonou.

Comme élément principal motivant cette prévision, le président de l'Ipavic cite le coût actuel du kilogramme de maïs (160 FCFA, contre près de 200 FCFA), qui devrait encourager les fermiers à produire plus.

L'année 2016 devrait donc être, pour les aviculteurs camerounais, une année plus reluisante que la précédente, au terme de laquelle l'interprofession annonce des pertes colossales, du fait de l'importation frauduleuse de poulets congelés sur le marché camerounais.

La production sucrière 2016 est menacée par une « *sécheresse inédite* »

Louis Yinda, le PDG de la Société Sucrière du Cameroun (Sosucam), filiale locale du groupe Somdiaa, est inquiet. C'est que le mastodonte de la production sucrière au Cameroun pourrait ne pas atteindre ses objectifs de production en 2016, à cause d'une « *sécheresse inédite* », a indiqué son PDG, en s'adressant à la presse le 17 février 2016.

En effet, apprend-on, depuis le mois de novembre 2015, c'est à dire une semaine seulement après le lancement officiel de la campagne sucrière 2015-2016 qui a eu lieu le 26 octobre 2015, pas la moindre goutte de pluie n'est tombée dans les plantations de la Sosucam de Mbandjock et de Nkonteng, les deux localités de la région du Centre du pays qui abritent les usines du leader de la production sucrière nationale.

« *Je n'ai jamais vu une telle calamité naturelle depuis que je suis à la Sosucam* », s'est laissé aller le PDG de Sosucam. Louis Yinda a d'ailleurs révélé que cette rudesse de la sécheresse entame de « *7 à 8% le potentiel de production* » de cette entreprise agro-industrielle qui, a-t-on appris, a entrepris cette année d'expérimenter l'irrigation d'une partie de ses plantations.

L'agro-industriel CDC, 2ème employeur du pays, doit replanter « *plus de 50%* » de ses plantations

Franklin Ngoni Njié, le directeur général de la Cameroon Development Corporation (CDC), est formel. Cette unité agro-industrielle, classée 2ème employeur du pays derrière l'Etat, avec quelque 22 000 employés disséminés dans ses usines et plantations de palmier à huile, d'hévéa et de banane dessert dans la région du Sud-Ouest, doit replanter « *plus de 50%* » de ses plantations qui « *ont vieilli* », a-t-il confié.
A en croire le DG de la CDC, solutionner ce vieillissement des plantations, qui « *a un effet négatif sur la production et la productivité* », est l'un des principaux chantiers que doit conduire l'entreprise afin de pouvoir sortir de ses difficultés actuelles, d'une part, et, d'autre part, d'honorer le contrat de performance que la CDC s'apprête à signer avec l'Etat camerounais, apprend-on.
Pour rappel, la CDC est désormais contrôlée à 100% par l'Etat camerounais, à la suite d'un décret présidentiel rendu public le 20 janvier 2016. Le texte présidentiel étend également l'objet social de l'entreprise, jusqu'ici essentiellement agro-industrielle, à des activités agropastorales, ouvrant ainsi la voie à la diversification des activités de la CDC, qui pourrait bientôt s'engouffrer dans cette brèche pour faire face à la baisse continue des cours de certains de ses produits (notamment l'hévéa et l'huile de palme) à l'international.

2016 est déclarée « *année du lait* » par le Ministère de l'élevage et des pêches

Tout mettre en œuvre pour relancer la production laitière au Cameroun et ainsi réduire le déficit de production actuel, puis catalyser la réduction des importations de ce produit qui coûtent au pays plusieurs milliards de francs CFA chaque année ; c'est la principale ambition que s'assigne le Ministère camerounais de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia) au cours de l'année 2016, a annoncé le ministre Taïga, le 22 janvier 2016 à Yaoundé.
En effet, selon les statistiques récentes, le Cameroun accuse un déficit de production de lait de plus de 170 000 tonnes par an, puisque la production nationale culmine à environ 125 000 tonnes seulement, pour une demande estimée à 297 000 tonnes. Et pour cause, expliquent les experts de la filière, le faible rendement des espèces de vaches utilisées dans les principaux bassins de production.
Bien que le ministre Taïga n'ait pas explicité les contours de son plan de développement de la production laitière nationale en 2016, l'on subodore que l'un des volets de cette ambition sera d'introduire, dans les bassins de production, des espèces de vaches plus performantes.

Il pourrait également s'agir d'œuvrer pour la relance du projet laitier de Ngaoundéré, situé dans la partie septentrionale, qui est le principal bassin de production du pays. Ce projet avait été mis sur pied dans les années 90, avec le concours de la coopération canadienne, mais a dû mettre la clé sous le paillasson au début des années 2000, du fait de manquements managériaux.

TRANSPORTS

Eximbank China valide le financement du deuxième terminal à conteneurs du port en eaux profondes de Kribi

Dans une correspondance datée du 19 janvier 2016, Eximbank of China, le bras armé de la Chine en matière d'investissements à l'étranger, a fait savoir au ministre camerounais de l'Economie, Louis Paul Motazé, qu'il acceptait d'accorder un prêt préférentiel à l'Etat camerounais, en vue du financement des travaux de la phase deux du complexe industrialo-portuaire de Kribi. Cette phase deux intègre notamment la construction d'un deuxième terminal à conteneurs.

Pour rappel, c'est le 30 mars 2015 que le gouvernement camerounais avait sollicité la banque d'investissements chinoise pour obtenir des accords de prêts d'un montant total d'environ 370 milliards de francs CFA dans le cadre de ce projet destiné à doter le Cameroun de sa plus grande infrastructure portuaire. Le quitus de la partie chinoise intervient au moment où se profile à l'horizon la mise en service du port en eau profonde de Kribi, prévue pour le deuxième trimestre 2016, selon des sources officielles concordantes.

A cette date, seront alors opérationnels deux terminaux construits dans le cadre de la première phase du projet par la société chinoise China Harbour Engineering Corporation (CHEC), sur financements chinois. Il s'agit notamment du premier terminal à conteneurs, qui sera opéré par le consortium franco-chinois Bolloré-CHEC-CMA-CGM, et du terminal polyvalent, dont le contrat de concession a été attribué au groupement constitué par la société française Necotrans et le consortium d'opérateurs camerounais KPMO.

Hausse des prix des titres de transport aérien au départ du Cameroun depuis le 1er janvier 2016

Depuis le début de cette année 2016, les prix des titres de transport aérien pour les vols, aussi bien intérieurs qu'internationaux, sont en augmentation. C'est à la faveur d'un décret du premier ministre, signé en octobre 2015, qui institue « *certaines redevances aéronautiques au Cameroun* » à collecter à compter du 1er janvier 2016.

Ce texte gouvernemental fait passer « *la redevance sur les passagers* » du transport aérien, collectée par les compagnies aériennes, de 35 500 à 50 320 francs CFA, soit une hausse de près de 15 000 francs CFA pour les passagers à destination d'autres pays que ceux de la zone Cemac.

Pour les voyages au départ du Cameroun et à destination des pays de la Cemac, l'augmentation de cette redevance, et par conséquent du titre de transport aérien, est de 8220 francs CFA, contre 685 francs CFA pour les voyages à l'intérieur du pays.

Cette augmentation de la redevance sur les passagers, qui impacte le prix du billet d'avion, est assortie d'une nouvelle grille de répartition des sommes ainsi perçues, avec en ligne de mire l'augmentation des recettes d'exploitation des Aéroports du Cameroun (ADC), afin que cette entreprise publique puisse avoir davantage de moyens pour moderniser les plateformes aéroportuaires du pays, a-t-on appris officiellement.

5800 km de routes en péril à cause des défaillances des entreprises du BTP

Le ministre camerounais des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, vient d'annuler tous les contrats d'entretien routier attribués à trois entreprises du BTP (Njimi SARL, Africa Global Solution et Groupe Pani) et annonce l'annulation des contrats du même type attribués à 16 autres entreprises du BTP, toutes jugées défaillantes dans l'exécution desdits contrats.

Selon nos sources, à la fin décembre 2015, sur les 406 contrats d'entretien routier en cours d'exécution dans le pays, seulement 300 présentaient un niveau d'exécution acceptable. Tous les autres, qui représentaient un linéaire total de 5800 km de routes à entretenir, affichaient un niveau d'exécution alarmant, induisant ainsi la dégradation progressive des axes routiers concernés.

C'est cette situation, qui n'est pas nouvelle dans le pays, qui a non seulement conduit aux sanctions prononcées ou annoncées par le ministre des Travaux publics, mais aussi à la signature et la publication, par le premier ministre, le 1er février 2016, d'un texte fixant les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du BTP. Ce texte, selon les experts du secteur, devrait permettre d'effectuer une sélection naturelle des entreprises les plus performantes, qui seules pourront désormais postuler pour les contrats publics dans le BTP.

Pour rappel, au Cameroun, moins de 10% du réseau routier est entretenu, à cause de l'insuffisance des ressources allouées à ces travaux, a confié Jean Claude Atanga Bikoé, l'administrateur du Fonds routier. En effet, apprend-on, la principale ressource pour ces travaux est une partie de la taxe spéciale sur les produits pétroliers versée par les distributeurs des produits pétroliers.

Cette redevance s'élève actuellement, précise l'administrateur du Fonds routier, à 55 milliards de francs CFA chaque année, alors que l'entretien d'un seul kilomètre de route en terre, dont l'ensemble du réseau est estimé à 100 000 km (le réseau bitumé non compris), coûte en moyenne deux millions de francs CFA.

L'Union européenne s'intéresse au financement de deux projets ferroviaires

Antonio Torres, expert en transports et infrastructures à la Direction générale pour la coopération internationale et le développement de la Commission européenne, vient d'effectuer une visite de travail au Cameroun, avec pour ambition, a-t-on appris de bonnes sources, d'identifier les projets d'infrastructures et de transport susceptibles d'être financés par l'Union européenne dans le cadre du onzième FED.

Parmi ces projets, deux concernent le renouvellement de la voie ferrée, apprend-on de sources autorisées. Il s'agit d'abord du renouvellement de la ligne de chemin de fer entre Yaoundé et Douala, les deux principales villes du Cameroun, sur un linéaire de 263 km. Coût prévisionnel des travaux : 57,2 milliards de francs CFA.

Il y a ensuite le renouvellement du tronçon Pangar-Ngaoundéré, long de 187 Km, et dont le coût des travaux est estimé à 43,8 milliards de francs CFA. A Camrail, l'entreprise concessionnaire du chemin de fer camerounais, où cet intérêt de l'Union européenne pour l'octroi des financements est confirmé, l'on justifie cette confiance de la Commission européenne par les performances réalisées par le transporteur ferroviaire national depuis quinze ans.

MINES

Sundance Resources réduit ses charges de 80% sur le projet fer de Mbalam-Nabeba

La junior minière australienne Sundance Resources, qui développe le projet de fer de Mbalam, au Cameroun, à travers sa filiale Cam Iron, a annoncé le 18 janvier 2016 qu'elle procédera à une réduction de ses charges de 80% sur ce projet. Cette annonce survient quelques jours seulement après le renvoi à une date ultérieure de la signature du contrat pour la construction des infrastructures (chemin de fer et terminal fer du port de Kribi) liées à ce projet, entre le gouvernement camerounais et la société China Ghezouba.

Cette réduction des charges annoncée par Sundance Resources, apprend-on, a aussitôt abouti, dès le 1er février 2016, à un dégraissage des effectifs sur le projet, de manière à ne conserver qu'une équipe restreinte de diz employés. Le nouvel effectif est réparti ainsi : deux employés au siège de l'entreprise à Perth, en Australie, et huit employés au Cameroun et au Congo, pays de l'Afrique centrale qui abrite deux tiers du gisement de fer de Mbalam-Nabeba.

Sur le terrain, au Cameroun, apprend-on de bonnes sources, les effectifs de Cam Iron dans la région de l'Est sont déjà passés d'environ 80 employés il y a encore quelques mois, à six employés actuellement, soit une réduction des effectifs de plus de 90%. Les activités sur le site, selon nos sources, se limitent désormais à la surveillance et à la maintenance des équipements et des échantillons de fer prélevés.

Mira Company veut construire une cimenterie d'une capacité d'un million de tonnes

La Société Mira Company vient de signer, avec le gouvernement camerounais, une convention lui permettant de bénéficier des dispositions de la Loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun, dans le cadre d'un projet de construction d'une cimenterie dans la ville de Douala.

Investissement d'un montant total de plus de 32 milliards de francs CFA, cette nouvelle unité de production de ciment, apprend-on, permettra de créer environ 1600 emplois. Sa production initiale atteindra un million de tonnes, selon les prévisions des porteurs du projet.

Avec cette nouvelle cimenterie, le Cameroun comptera alors cinq cimenteries, après Cimencam du groupe Lafarge, Cimaf du groupe marocain Addoha, Dangote Cement et Medecem Cameroun du groupe turc Eren Holdings.

Leader du mois

Mbemi Nyankga devient le premier DG de la Sonatrel, le transporteur public de l'électricité

Les organes dirigeants de la Société nationale de transport d'électricité (Sonatrel) affichent désormais complet, ouvrant ainsi la voie à l'entrée en scène effective de ce nouvel opérateur dans le secteur de l'électricité au Cameroun.

Après avoir été constitué par décret présidentiel du 4 février 2016, le Conseil d'administration de la Sonatrel, présidé par le ministre de l'Energie, Basile Atangana Kouna, a tenu le 9 février 2016 ses premières assises. Au cours de celles-ci, Mbemi Nyankga, jusqu'ici préfet du département de la Mefou et Afamba, dans la région du Centre du pays, a été nommé au poste de directeur général.

Cet administrateur civil principal de 55 ans, qui a passé plus de 21 ans dans la préfectorale à travers le Cameroun, sera assisté par Ruben Minla'a Mengue, nommé au poste de directeur général adjoint. Les deux responsables ont été officiellement installés dans leurs nouvelles fonctions le 12 février 2016.

Créée par décret présidentiel du 8 octobre 2015, la Sonatrel, dont les deux commis de l'Etat susmentionnés prennent les rênes, a pour missions principales « *l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau public de transport d'énergie électrique et de ses interconnexions avec d'autres réseaux ; la gestion des flux d'énergie électrique transitant par le réseau public de transport ; la planification, la réalisation des études et la maîtrise d'ouvrage des infrastructures et ouvrages de transport d'électricité, ainsi que la recherche et la gestion de financements y relatifs ; etc.* »

Dans l'immédiat, cette entreprise publique devra relever le défi de la réhabilitation d'une bonne partie du réseau de transport de l'électricité au Cameroun, devenu vétuste et en proie à une maintenance approximative depuis de nombreuses années.

Dans l'immédiat, cette entreprise publique devra relever le défi de la réhabilitation d'une bonne partie du réseau de transport de l'électricité au Cameroun, devenu vétuste et en proie à une maintenance approximative depuis de nombreuses années. Cette tâche nécessite des investissements importants, auxquels est disposée à participer la Banque mondiale.

En effet, s'exprimant le 18 janvier 2016 devant la presse, le ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé, a révélé que le gouvernement camerounais a déjà reçu un accord de principe de la Banque mondiale, qui s'est dite prête à appuyer la mise en place de la Sonatrel, à hauteur d'un montant d'environ 660 milliards de francs Cfa.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

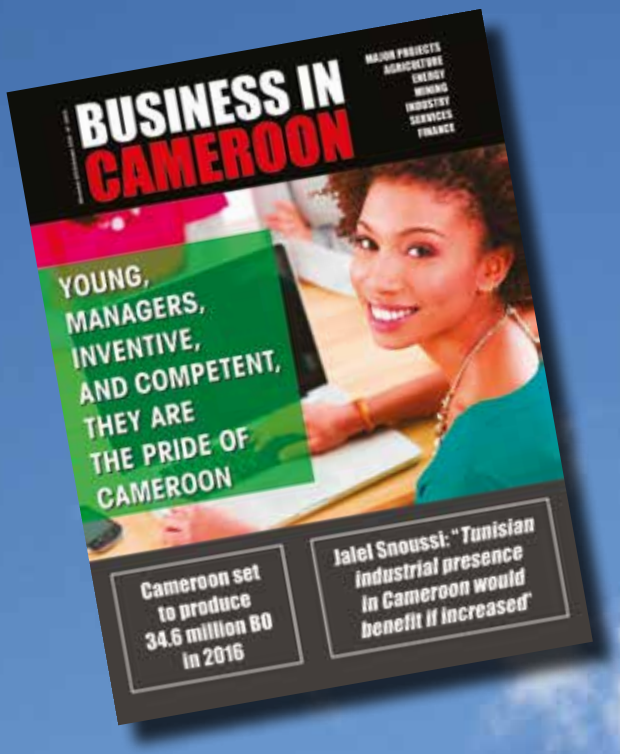

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun